



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

Carré	N° de concession
4	1176
Titre n° : 9059	

CONVERSION DE CONCESSION DE TERRAIN dans le cimetière communal

Madame TURRIER Françoise
75 rue du Bois de Châtres

91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Le Maire de la commune de Saint Maurice,

Vu la demande présentée par Madame TURRIER Françoise, demeurant 75 rue du Bois de Châtres 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE, et tendant à obtenir une concession de terrain dans un cimetière communal pour y fonder la sépulture de la famille MURGEON.

ARRETE :

Article premier – Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur pour y fonder la sépulture indiquée, une concession d'une durée de Perpétuelle à compter du 12/04/2021 .

Article 2 - Cette concession est accordée à titre d'Acte de conversion perpétuelle.

Article 3 – La concession est accordée moyennant la somme de 6 578,34€, qui a été versée dans la caisse du receveur municipal.

Article 4 – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
CRETEIL

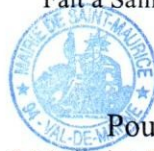
Le 19/04/2021 Dossier 2021 00011546, référence 9404P61 2021 A 01310

Enregistrement : 382 € Penalités : 0 €

Total liquidé : Trois cent quatre-vingt-deux Euros

Montant reçu : Trois cent quatre-vingt-deux Euros

Fait à Saint Maurice, le 12 avril 2021



Pour le Maire, Igor SEMO
L'Adjoint Délégué, Cédric DAMIEN
Maire-Adjoint chargé des relations sociales,
de la vie associative, du numérique
et des affaires générales



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Direction Départementale
des Finances Publiques du Val de-Marne
Service Départemental de l'Enregistrement
1, place du Général Pierre Billotte
94040 CRETEIL CEDEX

ECOPLI

CRETEIL CCT1
VAL DE MARNE

28 04 21

767 EO 171885

25F3 941550

€ R.F.

000,86

LA POSTE

CP 651023

Madame Françoise TURRIER
75 rue du Bois de Châtres
91220 BRETIGNY SUR ORGE



Accueil



Mail



Agenda



Contacts

Écrire un mail

Boîte de réception

Info-pubs 388

Brouillons 2

Envoyés

Indésirables 7

Corbeille

> Catégories

▼ Dossiers Personnels

Dossier personnel

INBOX.DRAFT

INBOX.OUTBOX

INBOX.QUARANTAINE

INBOX.TRASH

Ajouter un dossier

33.95 % / 5Go

Répondre

Supprimer

Indésirable

Déplacer vers

Plus ...

Re: Enregistrement concession perpétuelle Murgeon

De : sde.creteil

vendredi 30 Avril, 12:33 (il y a un jour)

A : claude.turrier@laposte.net

Bonjour Madame,

Nous avons bien réceptionné votre chèque et votre acte a été traité le 27/04/2021. Vous recevrez celui ci dans les prochains jours.

Restant à votre disposition.

Cordialement,

Sélina PERTAYS

Gestionnaire administrative des Finances Publiques

----- Message original -----

Sujet : Enregistrement concession perpétuelle Murgeon

De : Claude Turrier <claude.turrier@laposte.net>

Pour : Sde Creteil <sde.creteil@dgfip.finances.gouv.fr>

Date : Vendredi 30 Avril 2021, 11:19

à l'attention de Mme Selina Pertays

Bonjour Madame

Avez-vous bien reçu mon chèque de 382 Euros pour l'enregistrement de la concession Famille Pierre Murgeon en concession perpétuelle au cimetière de Saint Maurice (cf courrier copie ci-jointe)

J'ai envoyé ce chèque au Service départemental de l'Enregistrement, 1 place du général Pierre Billotte, 94037 Créteil par lettre recommandée avec AR le 24 avril 2021 (lettre ref 1A17268104807 - Courrier marqué distribué le lundi 26 avril 2021 à son destinataire contre sa signature par La Poste)

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informée de la bonne prise en compte de l'enregistrement et vous prie d'agréer Madame mes salutations distinguées.

Françoise Turrier née Murgeon

75 rue du Bois de Châtres

91220 Brétigny-sur-Orge

06.45.52.72.72

claude.turrier@laposte.net

undefined

SDE DE CRETEIL
1 PL DU GEN PIERRE BILLOTTE
94000 CRETEIL

En provenance de :

~~Compte des Finances Publiques
de Creteil
Service Départemental de l'Enregistrement
1 place du général Pierre Billotte
94037 CRETEIL Cedex~~

SGR2 V2-HU2 SL1 G03520 P06 - 01/21



LA POSTE

Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 172 681 0480 7



Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : ____ / ____ / ____
Distribué le : ____ / ____ / ____

Je soussigné(e) déclare être **Service Départemental de l'Enregistrement**
du Val-de-Marne
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI / permis de conduire
☐ Autre :

27 AVR. 2021

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TURRIER Françoise

75 rue du Bais de châtes

91220 BRETIGNY sur Orge

Françoise Turrier née Murgeon
75 rue du Bois de Châtres
91220 Brétigny-sur-Orge
☎ 06.45.52.72.72
✉: claude.turrier@laposte.net

Brétigny-sur-Orge, le 24 avril 2021

à

Direction Générale des Finances Publiques
Centre des Finances publiques de Créteil
Service départemental de l'Enregistrement
1 place du général Pierre Billotte
94037 Créteil cedex

à l'attention de Mme Sélima Pertays

Objet : Enregistrement Concession Perpétuelle - Famille Pierre Murgeon
Réf : Ville de Saint-Maurice - Titre n° 9059 - Arrêté du 12 avril 2021
Pièce jointe: votre courrier du 20 avril 2021

Madame,

En réponse à votre courrier du 20 avril 2021 (copie ci-jointe), veuillez trouver ci-joint un chèque Société Générale n°0001396 d'un montant de 382 Euros en remplacement du chèque n°0001395 d'un montant de 373 Euros.

En espérant que cette fois-ci mon chèque pourra vous convenir, je vous prie d'agréer Madame mes salutations distinguées.

Françoise Turrier née Murgeon

PS

Pour votre information, la Ville de Saint-Maurice (Etat Civil - Affaires Générales- Aurélie Evora) m'avait demandé le 9 avril dernier d'établir un chèque d'un montant de 373.00€ correspondant aux frais auprès du pôle d'enregistrement de Créteil. C'est la raison pour laquelle mon chèque n°0001395 était renseigné avec ce montant.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CRÉTEIL
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
1 PLACE DU GÉNÉRAL PIERRE BILLOTTE
94037 CRÉTEIL CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de Créteil
Service départemental de l'Enregistrement
1 place du général Pierre Billotte
94037 Créteil cedex
Téléphone : 01 41 94 80 34
Mél. : sde.creteil@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Réception : (avec RDV)
Affaire suivie par : Séline PERTAYS
Téléphone :

Réf. : **ENR CONCESSION PERPETUELLE
MURGEON
REC 19/04/2021**

M OU MME TURRIER FRANCOISE
75 RUE DU BOIS DE CHATRES
91220 BRETIGNY SUR ORGE

CRETEIL, le 20/04/2021

Objet : notification de refus d'enregistrement

Madame, Monsieur,

Nous n'avons pas pu procéder à l'enregistrement de l'acte que vous nous avez adressé pour la raison suivante :

– **absence de provision : 8 euros sont requis (cf taxation ci-joint).**

Par conséquent nous vous renvoyons votre dossier accompagné du chèque n°0001395.

Si vous souhaitez procéder à l'enregistrement, il conviendra de nous adresser soit un chèque de 382 euros ou de compléter votre envoi d'un second chèque de 9 euros, **accompagné d'une copie de ce courrier.**

Sans retour de votre part dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente, nous serons contraints de vous retourner vos actes sans enregistrement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Séline PERTAYS
Gestionnaire administrative des Finances Publiques

Données génériques

Nature de document : Concession perpétuelle dans un cimetière

Date du fait générateur : 12/04/2021

Date de dépôt : 19/04/2021

Date limite de dépôt

Date limite théorique de dépôt : 12/05/2021

Date limite spéciale :

Motif

Eléments de calcul

Base

Montant de l'op 6 578

Supprimer

Abattement

Supprimer

Réduction

Supprimer

Situation du bien

Dépt Code et libellé de commune

940 69 ST MAURICE

Régime fiscal

Code	Libellé	Régime particulier	Droits	Pénalités	Total
1594 D	Droits sur mutation à titre onéreux d'immeubles		382	0	382

Liquidation globale

Détail taxation

Détail pénalités

Calculer



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

<u>Carré</u>	<u>N° de concession</u>
4	1176
Titre n° : 9059	

CONVERSION DE CONCESSION DE TERRAIN dans le cimetière communal

Madame TURRIER Françoise
75 rue du Bois de Châtres

91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Le Maire de la commune de Saint Maurice,

Vu la demande présentée par Madame TURRIER Françoise, demeurant 75 rue du Bois de Châtres 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE, et tendant à obtenir une concession de terrain dans un cimetière communal pour y fonder la sépulture de la famille MURGEON.

ARRETE :

Article premier – Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur pour y fonder la sépulture indiquée, une concession d'une durée de Perpétuelle à compter du 12/04/2021 .

Article 2 - Cette concession est accordée à titre d'Acte de conversion perpétuelle.

Article 3 – La concession est accordée moyennant la somme de 6 578,34€, qui a été versée dans la caisse du receveur municipal.

Article 4 – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Fait à Saint Maurice, le 12 avril 2021



Pour le Maire, Igor SEMO
L'Adjoint Délégué, Cédric DAMIEN
Maire-Adjoint chargé des relations sociales,
de la vie associative, du numérique
et des affaires générales



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Payez contre ce chèque,
non endossable, sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi



Trois cent quatre vingt deux Euros

TRESOR PUBLIC

Payable en France
ARPAJON
5 PL DU MARCHÉ
91290 ARPAJON

TEL: 01 69 26 17 80
0001396

0842

03390 00050546491
MR OU MME CLAUDE TURRIER
75 RUE DU BOIS DE CHATRES
91220 BRETIGNY SUR ORGE

€ 382,00 Euros

A: Bretigny / orge

Le: 24 avril 2021

 (47)

N° de chèque

Code guichet

00001396

0000100039084

339050546491

SG 17_703 734_22 222 210_E_003609 D7268

DESTINATAIRE



Numéro de l'envoi :

1A 172 681 0480 7



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

TURRIER François

75 rue du Bais de châtes

91220 BRETIGNY sur Orge

SGR2 V2-HU2 KR2 G03520 P06 - 01/21

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr.

Priorité neutralité carbone

laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

CARTE BANCAIRE EMV

Bonjour

A0000000421010

CB

LE 24/04/21 A 08:35:34

LA POSTE 911030 91

BRETIGNY/ORGE

0991103 05008600806986

20041

#####2709

508D4E263933EE5D

185 000001 181 C

MONTANT :

6,15 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER

Merci, au revoir.

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

91220 BRETIGNY SUR ORGE

Date : 08H34 Prix : CRBT :

LE 24/04/21 6,15EUR

R1

Niveau de garantie :

16 €



153 €



458 €



La Poste - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75016 PARIS

Françoise Turrier née Murgeon
75 rue du Bois de Châtres
91220 Brétigny-sur-Orge
☎ 06.45.52.72.72
✉: claude.turrier@laposte.net

Brétigny-sur-Orge, le 12 avril 2021

à

Monsieur le Maire de la ville de Saint-Maurice
55 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Lettre recommandée avec AR

Objet : Conversion en concession à perpétuité de la concession
trentenaire de la Famille Pierre Murgeon
Réf : Carré 4, Numéro 1176, Titre 8873

Monsieur le maire

Suite à mon courrier du 2 avril dernier et à la réponse du service État Civil - Affaires Générales de la mairie de Saint-Maurice (Mme Aurélie Evora) du 9 avril 2021, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint deux chèques établis à l'ordre du trésor public :

Le premier pour un montant de : 6 578.34€ correspondant à la différence entre le montant déjà payé, pour la durée en cours, et le tarif en vigueur pour l'acquisition d'une concession perpétuelle (tarif 2021: 6 633.34€).

Le second pour un montant de : 373.00€ correspondant aux frais auprès du pôle d'enregistrement de Créteil.

Je vous en souhaite bonne réception et, dans l'attente de la réception de l'arrêté, relatif à la conversion de cette concession en concession à perpétuité, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Françoise Turrier née Murgeon





Payez contre ce chèque,
non endossable, sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Six mille cinq cent soixante dix
huit Euros et 34 cents

TRESOR PUBLIC

Payable en France
ARPAJON
5 PL DU MARCHE
91290 ARPAJON

03390 00050546491
MR OU MME CLAUDE TURRIER
75 RUE DU BOIS DE CHATRES
91220 BRETIGNY SUR ORGE

TEL: 01 69 26 17 80
0001394

0842

N° de chèque

Code guichet

00001394 00310100039034 339050546491



€ 6578,34 €

A: Bretigny/orge
Le: 12 avril 2021

Ewing
(12)



Payez contre ce chèque,
non endossable, sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Trois cent soixante treize Euros

TRESOR PUBLIC

Payable en France
ARPAJON
5 PL DU MARCHE
91290 ARPAJON

03390 00050546491
MR OU MME CLAUDE TURRIER
75 RUE DU BOIS DE CHATRES
91220 BRETIGNY SUR ORGE

TEL: 01 69 26 17 80
0001395

0842

N° de chèque

Code guichet

00001395 00310100039034 339050546491



€ 373,00 Euros

A: Bretigny/orge
Le: 12 avril 2021

Ewing
(78)

DESTINATAIRE

Monsieur le Maire de la
ville de SAINT-MAURICE
55 rue du Maréchal Leclerc
94410 SAINT-MAURICE

Les avantages du service suivi :

Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- **Par SMS :** Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- **Sur internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par téléphone :**
 - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
 - Pour les professionnels, composer le 3634 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Date :

Prix :

CRBT :

Niveau de garantie :

16 €



153 €



458 €



Numéro de l'envoi :

1A 172 663 6327 5**RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION****EXPÉDITEUR**

Françoise TURRIER
75 rue du Bois de châtes
91220 BRETIGNY/ORGE

SGR2 V2-HU2 KR2 603520 P06 - 01/21

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.

ECOLOGIC

Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

PREUVE DE DÉPÔT

La Poste - SA au capital de 5 364 851 364 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

TICKET DE CAISSE

LA POSTE
BUREAU DE BRETAGNE SUR ORGE

Édité le : 09/04/2021 à 16:33:59
Automate NABANCO : 911030NBC1I4223
Numéro de vente : 6066

DETAIL DE LA COMMANDE

1 LETTRE RECO R3 AR : 7,55 €

TYPE PAIEMENT : CB
TOTAL COMMANDE TTC : 7,55 €
TOTAL DISTRIBUE TTC : 7,55 €
TOTAL DISTRIBUE HT : 7,55 €

MERCI ET A BIENTOT

WeStart le compte bancaire 100%
mobile pour votre ado de 12 à 17ans
Les 6 premiers mois sont offerts
pour toute ouverture de compte
avant le 30 avril

CARTE BANCAIRE

Bonjour

a0000000421010

CB

LE 09-04-21 A 16-33-09

LA POSTE L911030 91

BRETAGNE/ORGE

20041

0791103

05008600806986

*****2709

abdf1aea2f855617

001 182 001016 000231

C @

No AUTO: 571119

MONTANT REEL

7.55 EUR

MONTANT ESTIME

7.55 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER



Écrire un mail

Boîte de réception ↺

Info-pubs 340

Brouillons 2

Envoyés

Indésirables 7

Corbeille

➤ Catégories

▼ Dossiers Personnels

Dossier personnel

INBOX.DRAFT

INBOX.OUTBOX

INBOX.QUARANTAINE

INBOX.TRASH

Ajouter un dossier

Répondre ▼ Supprimer Indésirable Déplacer vers ▼ Plus ... ▼

Conversion concession

De : aurelie.evora@ville-saint-maurice.fr

Aujourd'hui, à 14:49

A : claude.turrier@laposte.net

9 avril 2021

Bonjour Madame,

Pour faire suite à votre courrier en date du 02 avril 2021 concernant la concession familiale, et la conversion de celle-ci en concession perpétuelle.

Je vous prie de bien vouloir adresser 2 chèques:

Le premier pour un montant de : **6 578.34€** correspondant à la différence entre le montant déjà payé pour la durée en cours et le tarif en vigueur pour l'acquisition d'une concession perpétuelle (tarif 2021: 6 633.34€).

Le second pour un montant de : **373.00€** correspondant aux frais auprès du pôle d'enregistrement de Créteil.

Les chèques sont à établir à l'ordre du trésor public

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires

Bien cordialement

Auréli Evora

Ville de Saint-Maurice

Etat Civil - Affaires Générales

aevora@saintmaurice.fr

01.45.18.80.34

Françoise Turrier née Murgeon
75 rue du Bois de Châtres
91220 Brétigny-sur-Orge
☎ 06.45.52.72.72
✉: claude.turrier@laposte.net

Brétigny-sur-Orge, le 2 avril 2021

à

Monsieur le Maire de la ville de Saint-Maurice
55 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Lettre recommandée avec AR

Objet : Concession Famille Pierre Murgeon
Réf : Carré 4, Numéro 1176, Titre 8873

Monsieur le Maire,

Mes parents Pierre et Fernande Murgeon, les parents de mon père et ma fille Céline Turrier sont enterrés au cimetière de Saint-Maurice dans la concession trentenaire citée ci-dessus en référence.

En février dernier, j'ai contacté vos services pour leur exprimer mon souhait de voir convertir cette concession en concession à perpétuité et pour leur demander si cela était possible.

Vos services ont répondu que cela était possible et que la mairie de Saint-Maurice allait m'envoyer un dossier qu'il me suffira de retourner rempli accompagné d'un chèque du montant de la conversion.

Par la présente, je vous confirme ma demande, en espérant qu'une suite favorable pourra y être rapidement donnée.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Françoise Turrier née Murgeon